

formuler une nouvelle mesure dans le cadre du programme écologique. Ce projet de loi et le programme écologique font appel à la collaboration et à la participation de tous les ministères fédéraux. Il faut absolument que cette mesure législative et le programme qui s'y rapporte nous épargnent les erreurs et le fouillis dont le parti d'en face s'est rendu responsable naguère. Nous ferons donc ce qu'il faut pour la rédiger en conséquence. Même si ce projet de loi tarde plus que nous l'aurions souhaité, il respectera toutes nos exigences lorsqu'il sera présenté.

• (1130)

Mme Audrey McLaughlin (Yukon): Monsieur le Président, je pose une question supplémentaire au vice-premier ministre.

Nous et tous les Canadiens ne pouvons que conclure de la réponse à la question précédente que le gouvernement n'avait pas la compétence pour s'occuper de l'environnement en 1984, pas plus qu'il ne l'avait en 1988 ou qu'il ne l'a en 1990. Il n'arrive pas à s'organiser.

Une voix: Au bout de six ans, zéro.

Mme McLaughlin: Monsieur le Président, les Canadiens en ont assez d'attendre que le gouvernement agisse.

Je pose au vice-premier ministre une question plus précise. Cette semaine, la ville de Toronto a pris l'engagement de réduire de 20 p. 100 les émissions d'oxyde de carbone d'ici l'an 2005. Le ministre de l'Énergie n'a pas voulu prendre pareil engagement en dépit des recommandations de nombreux experts.

Le gouvernement va-t-il agir concrètement et décider de réduire les émissions d'oxyde de carbone d'ici l'an 2005?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, la députée ne présente pas les faits tels qu'ils sont quand elle dit que le gouvernement ne s'est pas occupé avec compétence de l'environnement. La vérité, c'est que depuis son arrivée au pouvoir, le gouvernement a adopté la Loi sur la protection de l'environnement qui sert de modèle dans le monde, un pro-

gramme de contrôle des pluies acides de conception canadienne. Nos règlements sur les gaz d'échappement sont les plus rigoureux du monde.

Pour ce qui est des eaux, nous avons annoncé une vaste stratégie, des travaux de dépollution du Saint-Laurent de 110 millions de dollars, des travaux de nettoyage du port de Halifax de 75 millions, le nettoyage des étangs de bitume de Sidney. Nous avons négocié et signé l'Accord sur la qualité de l'eau des Grands Lacs, nous avons créé six nouveaux parcs nationaux, investi 106 millions dans Moresby, créé le parc naturel de la rivière Rouge et le premier parc national maritime dans la péninsule Bruce.

En plus, le premier ministre aussi bien que le ministre de l'Environnement ont pris sur le plan international des initiatives tout à fait remarquables.

[Français]

Mme Audrey McLaughlin (Yukon): Je désire poser une question supplémentaire au vice-premier ministre. La population en a assez des promesses vides de ce gouvernement. Pendant la campagne électorale, le gouvernement a promis des programmes efficaces sur l'évaluation environnementale. Le ministre a promis une législation à cet effet l'automne dernier. Quand le ministre va-t-il présenter son projet de loi?

[Traduction]

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, ce ne sont pas des promesses dont je viens de faire état au nom du ministre de l'Environnement, mais bien des initiatives et des réalisations.

Comme cela a été souligné dans le discours du Trône et comme l'a expliqué le ministre de l'Environnement, c'est un programme global qu'il cherche à élaborer, un programme qui prévoira des mesures législatives. Lorsque ces mesures seront présentées, j'espère que les néo-démocrates n'entraveront pas le processus démocratique et parlementaire en ayant indûment recours, pour empêcher le débat, à des rappels au Règlement ou à d'autres tactiques de diversion qui ne sont pas à l'avantage ni de leur parti, ni de la Chambre.